

NOTE

1. *La mission de l'Université de Moncton*, 19 septembre 1998.

LES ORIGINES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

LUCIA FERRERI

Département des sciences humaines
et Centre interuniversitaire d'études québécoises
Université du Québec à Trois-Rivières

À l'automne de 1998, l'Université du Québec a vécu sa trentième rentrée. En septembre 1969, en effet, 16 000 étudiants prirent pour la première fois le chemin de cette université bien particulière qui ouvrait ses portes simultanément à Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski. La Loi 88, qui créait l'institution, avait été votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale au mois de décembre précédent.

À l'époque, on a présenté l'Université du Québec comme le couronnement de la réforme de l'éducation entreprise quelques années auparavant dans la foulée du rapport Parent. Et il est bien vrai que l'Université est pour une part issue de la Révolution tranquille, de la volonté des gouvernements, tant libéral qu'unioniste, qui se sont succédés à Québec en cette période bouillonnante. Mais l'Université, cela est moins connu mais tout aussi important, est aussi née des efforts persévérandrs poursuivis depuis l'après-guerre dans plusieurs régions du Québec pour attirer chez elles l'enseignement supérieur.

Rappelons-nous brièvement le contexte. Dans l'après-guerre, partout en Occident, émerge un monde scientifique, technique et tertiaisé qui force la mutation des universités. Celles-ci deviennent des institutions fréquentées par un beaucoup plus grand nombre d'étudiants, aux aspirations sociales et professionnelles plus diversifiées, à qui elles

doivent offrir en conséquence des formations plus variées. Les universités sont aussi conduites à accepter de nouvelles missions, telles que la recherche orientée ou le développement régional, car dès lors le progrès social et national ne se conçoit plus en dehors d'une application des savoirs. Dans plusieurs pays, l'ouverture de nouveaux établissements, souvent en forme de réseaux, les restructurations administratives, les bouleversements pédagogiques transforment en profondeur le visage des universités. Au Québec même, après 1945, la société est traversée par la redéfinition de ce qu'elle considère comme les voies du progrès, justement. Les années 1945 à 1970, dates rondes, sont caractérisées par une intense réflexion collective sur les finalités de l'éducation en général et de l'éducation supérieure en particulier, en même temps que par des réformes de l'enseignement, surtout secondaire, qui préparent le prochain accroissement de l'effectif étudiant au niveau universitaire. Parallèlement, l'État se prépare à prendre dans l'éducation la place qu'il avait laissée jusque-là à l'initiative privée, et notamment à l'Église, tandis que le mot d'ordre de democratisation de l'enseignement et d'accessibilité aux études supérieures remplace l'ancien étitisme comme valeur dominante.

C'est de tout cela qu'est née l'Université du Québec. Et c'est de ses origines que traitera la présente communication.

La situation en 1945

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Québec compte deux universités francophones, Laval et Montréal, et trois universités anglophones à partir du moment où, en 1948, Sir George Williams se joint à McGill et à Bishop's.

En tête, et de loin, se trouve l'Université McGill. Depuis sa fondation en 1829, elle peut compter sur le soutien des milieux d'affaires anglophones qui sont, au Québec à l'époque, l'essentiel des milieux d'affaires. Avec les quelque centaines de millions de dollars qu'ils lui ont donnés en un siècle, ces milieux d'affaires ont permis à l'Université de se doter d'installations remarquables, de laboratoires et de

bibliothèques sans équivalent dans les universités canadiennes; elle a aussi pu recruter à l'étranger les excellents professeurs et chercheurs qui font sa réputation internationale; elle est enfin la seule université québécoise à avoir bénéficié des importants contrats de recherche militaire octroyés par le gouvernement fédéral pendant la guerre. Toutes ces raisons expliquent qu'entre 1938 et 1945 McGill a décerné à elle seule presque autant de diplômes de premier cycle que les universités de Montréal et Laval réunies, et deux fois plus de doctorats, dont plusieurs dans les secteurs de pointe qui sont alors les sciences et le génie.

Le contraste est grand entre la situation de McGill et celle de l'Université de Montréal ou de l'Université Laval. Sans l'appui d'une classe d'entrepreneurs canadiens-français comparable à la bourgeoisie anglophone de Montréal, les deux universités subsistent beaucoup grâce au mécénat des congrégations religieuses et à la générosité du public en général, sollicité à l'occasion de campagnes de souscription. C'est dire qu'en aucun cas leur budget ne peut rivaliser avec celui de la puissante université anglo-monttréalaise. Laval ne compte d'ailleurs encore qu'une soixantaine de professeurs en 1949.

Pour accéder aux universités francophones, la filière normale est d'avoir complété le cours classique, c'est-à-dire d'avoir obtenu son baccalauréat au terme de huit ans d'études « secondaires » dans une institution privée. Depuis le milieu des années 20, cependant, les efforts perséverants des congrégations de frères éducateurs en faveur d'un cours « primaire supérieur » public axé sur les mathématiques, les sciences et l'anglais permettent à des jeunes provenant de milieux socio-économiques moins nantis d'accéder au moins aux facultés de génie, de sciences et de commerce. Mais malgré ces nouvelles facilités et malgré les exhortations que les quelques scientifiques et économistes canadiens-français en vue font aux jeunes de poursuivre leurs études dans ces voies prometteuses, ceux-ci boudent ces facultés, et les deux tiers des inscriptions se font encore dans celles de droit, de médecine, de théologie et de lettres.

Même si le Québec francophone ne songe pas encore qu'il pourra lui aussi contribuer à accroître la connaissance savante, même si la population ne se préoccupe pas beaucoup des universités et demande plutôt au gouvernement provincial des routes, des hôpitaux et des écoles primaires pour les enfants du *babyboom*, des signes de changement déjà, sont perceptibles. Dans les régions, on accepte moins aisément que les grosses compagnies multinationales, la CIP par exemple, ou l'Alcan, recourent systématiquement à des contremaîtres, des techniciens, des comptables et des ingénieurs anglophones presque tous d'extérieur; on commence à se rendre davantage compte du handicap que représente une main-d'œuvre peu scolarisée; on remarque, désormais, que partout les francophones sont moins instruits que leurs concitoyens anglophones et qu'ils sont sous-représentés dans les métiers et professions liés aux besoins de l'économie de l'après-guerre. Dévant cela, des éducateurs, des porte-parole de chambres de commerce, des parents, même, encouragent les jeunes à poursuivre leurs études plus longtemps et à s'orienter vers des disciplines moins traditionnelles. Parallèlement, on commence aussi à demander une réforme du système scolaire qui le rendrait capable de former en nombre suffisant des travailleurs et des professionnels qualifiés. Bref, dans l'après-guerre et surtout dans les années 50, le Québec commence à avoir des ambitions pour ses jeunes; il les voit désormais autrement que comme des porteurs d'eau, même bien payés. Et il compte sur l'éducation pour qu'ils connaissent une promotion sociale.

On a appelé cela le « rattrapage ».

Le « rattrapage »

En 1956, 200 000 Québécois francophones fréquentent l'école après l'élémentaire. Même si cela ne représente encore qu'un jeune sur deux de plus de treize ans, c'est une progression remarquable depuis la fin de la guerre. Le *babyboom*, la loi de 1943 sur la fréquentation scolaire obligatoire et le nouvel encouragement collectif à poursuivre plus longtemps les études ont conjugué leurs effets pour expliquer cette brusque expansion.

Pour accéder à l'université, la voie royale reste le cours classique. Et d'ailleurs, entre 1940 et 1960, membres du clergé et religieuses fondent une centaine de nouveaux établissements pour accomoder les élèves, dont le nombre bondit de 22 000 à 38 000. On imagine sans peine la pression financière qu'un tel effort engendre, et c'est pourquoi les uns comme les autres se voient contraints de tolérer dès 1945 l'ouverture de sections classiques dans les écoles publiques, tout en les limitant aux quatre premières années seulement, les plus populaires. Après ce niveau, les rangs s'éclaircissent, le secteur privé prend alors le relais.

Parallèlement, le cours primaire supérieur des frères éducateurs se répand dans la plupart des commissions scolaires de la province et s'allonge progressivement jusqu'à la douzième année. Cela est suffisant pour ouvrir les portes de certaines écoles et facultés, les moins « classiques » en particulier. Si bien que le cours primaire supérieur, qui devient en 1956 le secondaire public, est dès le milieu des années 50 en train de supplanter son concurrent privé comme voie d'accès à l'université, avec les conséquences qu'un tel changement de filière d'entrée entraîne sur les orientations choisies par les jeunes au niveau supérieur. Au milieu des années 50, 55 % des étudiants sont désormais inscrits en sciences, en génie et en commerce, un bond de vingt points en dix ans. Mais même les facultés traditionnelles, lettres, médecine ou droit, attirent plus qu'auparavant. C'est que la pression démographique finit par se répercuter au niveau supérieur : 7 000 étudiants en 1945, 11 439 en 1960 dans les universités francophones, qui se mettent à déborder littéralement.

Dans les régions

À cette progression générale, tous les groupes sociaux et toutes les régions ne participent pas également, on s'en doute. Envoyer ses enfants à l'université, quand on ne vient pas des régions de Montréal ou de Québec, c'est encore strictement réservé aux plus riches, peu nombreux. Voilà pourquoi, après la guerre, plusieurs éducateurs se prennent à rêver d'attirer chez eux l'enseignement supérieur.

Le moyen? Commencer par pouvoir offrir en région les premières années du cours universitaire, de manière à réduire les coûts pour les étudiants et leurs parents, et donc éventuellement d'encourager plus de jeunes à poursuivre des études supérieures, qu'il faut compléter toutefois dans les grands centres. La réalisation de ce projet demandera bien du dévouement et de l'acharnement de la part d'une génération d'éducateurs qui ont dû composer avec l'éloignement, l'indifférence du gouvernement provincial, l'hostilité des supérieurs des collèges classiques et la réticence, voire la franche opposition d'universités jalouses de conserver aussi longtemps que possible l'enseignement supérieur dans leur enceinte.

À Shawinigan, par exemple, les Frères de l'Instruction chrétienne réussissent dans les années 40 à faire approuver par la commission scolaire le programme de leur « première scientifique » et, grâce à la complicité du doyen Adrien Pouliot, à la faire reconnaître comme première année du programme de la Faculté des sciences de Laval. Mais c'est la seule concession que l'institution de Québec fera avant 1956 à la région, malgré le fait qu'une quinzaine d'établissements mauriciens, des deux côtés du fleuve, entreprendront d'allonger significativement leurs programmes.

En Estrie, par ailleurs, les jésuites et l'évêque Desranleau échouent tout au long des années 40 à promouvoir leur projet d'université à Sherbrooke, à cause notamment de la vive opposition des universités de Montréal, Laval et d'Ottawa. Il faut la menace de Bishop's, qui ne cessera de s'agrandir, et l'inscription de nombreux étudiants francophones à McGill pour que soit inaugurée finalement l'Université de Sherbrooke en 1954, mais sans les jésuites ni Desranleau, qui est mort entre temps.

Quant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, des pionniers comme le frère mariste Magella Gosselin dans le secteur des sciences, ou des laïcs tels Louis-Émile Crête et Marcel Tremblay en commerce, mettent des années à convaincre tous les intervenants d'accepter la décentralisation de l'enseignement universitaire. L'Université Laval ne voulant

absolument pas ouvrir à Chicoutimi la première année de son programme de génie, c'est avec Polytechnique que Gosselin s'entend en 1948. La commission scolaire accepte même de se placer dans l'illégalité en finançant le niveau universitaire; mais en revanche, il faut attendre 1960 pour que Gosselin réussisse à convaincre le Département d'instruction publique d'autoriser la commission scolaire à financer la deuxième année, ce qui est pour elle une charge énorme, on s'en doute. Parallèlement, Crête et Tremblay ouvrent en 1950 une école de commerce bilingue dans un local de fortune de Chicoutimi, et cette fois Laval accepte de délivrer un certificat en sciences comptables aux étudiants de l'école qui réussissent les examens de sa Faculté de commerce. En 1956-1957, une cinquantaine d'étudiants fréquentent l'école, et on l'organise sur une base plus solide, grâce entre autres, une fois de plus, à la complicité de la commission scolaire. Peu à peu, des cours se donnent aussi à Alma, ainsi qu'à des groupes particuliers d'hommes d'affaires ou d'employés des entreprises régionales. Duplessis finit par accepter de financer l'école, mais tout cela reste discrétionnaire.

Des besoins criants

Québec, en effet, reste longtemps insensible aux efforts des régions, et écoute plutôt les collèges classiques et les universités. La classe de génie de Gosselin, par exemple, ne bénéficie d'aucun octroi. Dans les années 50, le gouvernement choisit plutôt de subventionner l'agrandissement des installations à Montréal et à Québec : nouveaux bâtiments pour la Polytechnique par exemple, ou aide considérable à la construction du campus de Sainte-Foy. Mais les travaux s'étendent sur dix ans et la pression démographique se fait de plus en plus intense : les facultés sont trop à l'étroit et l'Université Laval se voit contrainte de reconnaître une affiliation à plusieurs établissements situés en région, à Chicoutimi, à Rimouski, à Trois-Rivières, surtout pour les programmes de commerce et de sciences.

Dans les quinze années qui suivent la fin de la guerre, le Québec francophone amorce donc son grand rattrapage éducatif. Au niveau de l'enseignement supérieur, les effets en sont déjà sensibles : en 1959 les trois universités francophones jouissent de campus tout neufs ou récemment agrandis, Duplessis a quintuplé ses subventions de fonctionnement en dix ans pour les porter à onze millions de dollars, il a encouragé les établissements à se tourner vers la formation professionnelle. Cela dit, le rattrapage reste lent, entre autres parce que le système reste trop prisonnier des intérêts de ses acteurs. Par exemple en même temps que le gouvernement provincial mène à terme la réforme du secondaire public et encourage ainsi indirectement les diplômés à s'inscrire à l'université, les collèges classiques font pression sur les universités pour qu'elles limitent les admissions d'étudiants en provenance du réseau public. Les universités, de leur côté, n'acceptent de répondre aux demandes des régions que sous la plus extrême contrainte. Le Département de l'instruction publique mène la vie dure aux commissions scolaires qui financent illégalement le niveau universitaire, tandis que Duplessis interdit aux universités d'accepter les subventions que leur offre le fédéral depuis 1951. Dans ce contexte, les 11 439 étudiants de 1960 ne représentent encore que 2,9 % des jeunes francophones de 20 à 24 ans, tandis que 11 % des anglophones du même âge fréquentent l'université. Une situation qui apparaît de moins en moins acceptable. Au nom de la démocratisation de l'enseignement, l'État est sur le point d'intervenir.

La démocratisation de l'enseignement

Après la mort de Duplessis, les brefs gouvernements de Paul Sauvé et d'Antonio Barrette votent quelques mesures encourageantes pour le rattrapage des retards en éducation. Mais à partir de 1960, les Libéraux de Jean Lesage vont beaucoup plus loin : résolument convertis au keynésianisme, ils se mettent à intervenir systématiquement dans plusieurs champs de la vie sociale et confèrent à l'État le rôle de rationaliser et planifier le développement du Québec. En même temps que grossit tout un appareil technocratique, prend forme et se répand, issu

en bonne partie de l'État lui-même, une idéologie du droit des citoyens à en attendre des services. Aussi le gouvernement ne lésine-t-il pas : 20 millions en subventions de fonctionnement aux universités en 1962-1963, 90 millions six ans plus tard, ce qui représente désormais 72 % du budget. C'est beaucoup d'argent public pour des établissements privés, mais pour l'instant le gouvernement s'en tient à sa politique traditionnelle de respect de l'autonomie universitaire.

Des voix pour une réforme

Or, en insistant sur la démocratisation de l'enseignement, le gouvernement de Lesage et ceux de Johnson et de Bertrand après lui attisent les aspirations de plusieurs groupes, et parfois vont se trouver dépassés par des mouvements de revendications que ni eux-mêmes, ni les universités existantes n'avaient souhaité voir surgir.

Les étudiants, par exemple — ils sont 29 000 en équivalent temps complet dans les universités francophones en 1968-1969 — s'engagent comme corps constitué dans le débat public. L'Union générale des étudiants du Québec, qui est fondée en 1964, ne cesse de réclamer, entre autres, la réalisation de la promesse de Lesage de rendre gratuit l'enseignement supérieur, ce qui serait un geste tangible, dit-elle, en faveur de la démocratisation scolaire. Elle obtiendra au moins le gel des frais de scolarité, qui lui survivra plus de vingt ans. Les autres combats des étudiants, ce sont la réforme pédagogique, et la participation des étudiants aux structures administratives de l'université.

Les professeurs aussi veulent être davantage impliqués dans la gestion de l'université. Ils se mettent à revendiquer la pleine « liberté académique », c'est-à-dire la faculté de se gouverner eux-mêmes, en toute indépendance, à tous les échelons décisionnels. C'est une question de « démocratie », disent-ils. À Montréal et à Laval, les professeurs se groupent en association.

Les universités sont ébranlées. En cette période de Révolution tranquille où elles sont sollicitées de toutes parts pour participer à l' intense réflexion collective, elles acceptent certaines réformes. Par

exemple, elles se déconfessionnent; elles acceptent aussi les recommandations du rapport Parent qui les concernent, telles que l'elimination des enseignements de niveau pré-universitaire, la fondation de facultés d'éducation et d'éducation permanente; elles se tournent aussi vers la recherche plus décisivement. Mais elles se refusent à tout bouleversement majeur de structures ainsi qu'à l'ouverture d'une autre université.

Des arrangements à la pièce

Dans ce contexte, Québec cherche un temps à accommoder tout le monde, et débloque des fonds pour soutenir les initiatives locales, tout en freinant les projets trop ambitieux. Le gouvernement cherche en effet à la fois à protéger les universités existantes et à favoriser la démocratisation de l'enseignement que revendiquent tous les groupes désireux, dans la métropole comme dans les régions, de parvenir à une réelle égalité des chances.

D'ailleurs, prises entre leur refus de voir fonder de nouveaux établissements d'enseignement supérieur et l'impossibilité d'un gentillement draconien des admissions qui irait à l'encontre des objectifs de rattrapage que la société québécoise s'est donnés, les universités choisissent dans les années 60 de multiplier les ententes à la pièce avec des maisons d'éducation en région pour la décentralisation des premières années universitaires. C'est ainsi que quelques institutions de Trois-Rivières et de Shawinigan peuvent finalement ouvrir la deuxième année de la Faculté des sciences de Laval, ou que le collège de Victoriaville peut offrir la première année de sa Faculté des lettres. Le gouvernement provincial, quant à lui, finance beaucoup plus volontiers qu'auparavant les initiatives de ce genre : en 1965, il accepte de partager avec la commission scolaire de Chicoutimi les frais de la deuxième année de génie et, en 1967, il finance entièrement la nouvelle école fusionnée de génie et de commerce. De même, le gouvernement offre son soutien financier aux initiatives d'éducation des adultes qui voient le jour à Rimouski, en coopération avec la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. À Trois-Rivières, enfin,

qu'à l'évêque Georges-Léon Pelletier et les jésuites doivent renoncer à fonder une nouvelle université confessionnelle, on ouvre néanmoins en 1962 ni plus ni moins qu'un Centre d'études universitaires, qui rassemble dans une même organisation l'ensemble des cours du soir de niveau universitaire dispersés dans divers établissements et offre même des cours en sciences, en commerce, en sciences sociales, en administration et en philosophie; en 1967, le Centre est fréquenté par 1 200 étudiants à temps plein et autant à temps partiel. Le gouvernement accepte alors de le financer, mais pas de le reconnaître officiellement comme un centre universitaire.

Voilà bien le type d'arrangements boîteux par lesquels Québec essaie de se concilier tout le monde. Alors que dans les régions, on réclame de plus en plus ouvertement les moyens de favoriser l'accès des jeunes, sur place, aux études supérieures, alors que le rapport Parent recommande la création de centres d'études universitaires affiliés, les universités tiennent à ce qu'on reste vague sur de tels projets. Le gouvernement tergiverse, forme des comités pour étudier la possibilité d'ouvrir un tel centre à Montréal. On est rendu en 1965 et l'impatience grandit partout. Une charte au CEU de Trois-Rivières, la fusion de l'École de génie et de commerce à Chicoutimi, des promesses vagues à Montréal, ce n'est plus assez. Dans son mémoire de planification, déposé en 1967, le comité de planification du Centre d'études universitaires de Rimouski cherche à démontrer point par point au gouvernement comment un tel Centre favoriserait le développement des compétences et donc de l'économie régionale, comment, en bref, il favoriserait la démocratisation de l'enseignement. En même temps, le rapport Parent recommande de faire relever la formation des maîtres du niveau universitaire. Mais comment est-ce possible sans facilités dans chacune des régions? À Montréal, aussi, quoique pour d'autres raisons, on est pris par un sentiment d'urgence : depuis sa conversion en université, Sir George Williams ne cesse de croître, grâce notamment à l'afflux d'étudiants francophones à temps partiel, et il en va de même pour le Collège Loyola, tandis que McGill est en train de se doter d'un vaste plan de développement. Il faut une deuxième

université francophone au centre-ville; c'est ce que martèlent tous les comités successifs. En octobre 1967, le ministre de l'Éducation se commet enfin dans ce sens.

La création de l'Université du Québec

1968 : une année qui fait des vagues, à l'échelle mondiale et à l'échelle locale. C'est entre autres l'année du printemps de Prague, celle de Mai en France, de l'assassinat de Martin Luther King, de la fondation du Parti québécois, d'*Humanæ Vitæ*, et j'en passe. C'est aussi l'année d'une contestation étudiante qui prend des allures généralisées, en Europe, en Amérique latine et au Québec.

C'est alors qu'on entend des slogans comme « L'université ou Fabrique des ronds de cuir », « À bas l'université bourgeoisie ! », « Pour voir étudiant ! », « Autogestion ! », « Collaborer, c'est s'faire fourrer ! ». Les étudiants contestent, ils ne veulent plus de la vérité des professeurs, de la passivité des cours magistraux, des cours théoriques débranchés de la réalité sociale. On occupe, on fait la grève à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Pendant ce temps, dans les régions, tous les groupes d'éducateurs et de décideurs insistent avec plus de véhémence : leurs régions ont besoin d'universités et sont prêtes pour les accueillir. Les universités existantes s'inquiètent, rappellent au gouvernement qu'elles s'opposent à tout élargissement du réseau universitaire. Mais cette fois, le gouvernement Johnson semble décidé à aller de l'avant. Avec l'industrie et l'État, le premier ministre en est convaincu, l'université doit devenir un des principaux moteurs du développement. Aux États-Unis, il a vu de près le fonctionnement des universités publiques, organisées dans chaque État sous la forme d'un réseau; il est emballé aussi par les merveilles de l'audiovisuel, grâce auxquelles on peut espérer desservir à partir de Montréal ou de Québec les régions qui seraient dépourvues de campus; quant à la recherche, dont le gouvernement provincial se préoccupe de plus en plus, elle pourrait se faire dans le cadre d'instituts reliés à une nouvelle université. À l'autonome de 1967, le gouvernement crée le groupe « Recherche et développement » pour dessiner plus précisément les

contours du projet. Des réflexions, des compromis et des audaces de ce groupe de fonctionnaires et d'universitaires naît le projet de loi 88 qui, voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 1968, devient dès lors la Loi sur l'Université du Québec. Johnson est mort trois mois plus tôt.

La Loi 88 est donc l'aboutissement de deux décennies d'histoire de l'enseignement supérieur au Québec; et aussi le reflet de la conjoncture bien particulière de l'année 1968.

L'Université du Québec est née comme une université publique, mais pas d'État : elle a sa propre personnalité juridique et jouit d'une autonomie complète quant à ses programmes et sa gestion; seuls la nomination de ses principaux administrateurs par le gouvernement et le dépôt devant le Parlement de son rapport annuel distinguent son statut de celui des autres universités.

L'Université du Québec est née aussi comme une université réseau, mais dont chaque établissement jouit d'une personnalité juridique autonome. À Québec, les fonctionnaires auraient souhaité procéder dans l'immédiat seulement à l'ouverture du campus de Montréal; mais finalement la loi annonce pour septembre 1969 l'ouverture simultanée des campus de Trois-Rivières, Montréal et Chicoutimi, ne reste vague qu'à propos de Rimouski, qui réussira par la suite à imposer l'ouverture là aussi. Chaque établissement a son propre Conseil d'administration, sa propre Commission des études, ses propres officiers supérieurs. Ce sera le rôle de l'Assemblée des gouverneurs, en revanche, de donner cohérence à l'ensemble, d'approuver les budgets et les états financiers, de voir à la planification scolaire du réseau et de fonder de nouveaux établissements si elle le juge à propos.

L'Université du Québec naît d'emblée comme institution vouée à la fois à la formation des maîtres, à l'éducation permanente, à une plus large accessibilité mais aussi à certaines priorités nationales de recherche : bref, comme une université complète, du moins virtuellement. Elle naît enfin comme université dont la mission est certes la transmission et l'accroissement de la connaissance savante, mais aussi

la présence concrète et multiforme à son milieu. Dans toutes les instances de l'Université, depuis les comités de programmes jusqu'à l'Assemblée des gouverneurs, des membres socio-économiques siègent et sont invités à participer aux décisions relatives à la gestion courante de l'Université comme à celles qui concernent ses orientations. Les auteurs de la Loi 88 espèrent ainsi maintenir l'Université du Québec en prise sur la réalité sociale.

La loi, enfin, propose une « université nouvelle ». Plus de facultés : à la place, plutôt des comités de programmes qui prennent le nom de « modules »; des départements plus classiques, comme lieux de rassemblement des professeurs, mais aussi des centres de recherches multidisciplinaires où se passent le cœur de la recherche. Des formules pédagogiques modernes et une représentation étudiante à tous les niveaux sont aussi prévues. Ainsi, en décembre 1968, est créée l'Université du Québec, dont les parents sont, indissociablement, la volonté des milieux, persévérente, têtue, et celle du gouvernement du Québec de l'époque de la Révolution tranquille et de son idéal de démocratisation de l'enseignement. Ce sont ces mêmes forces qui conduiront l'Université, dès ses premières années d'existence, à s'étendre dans l'Outaouais et dans l'Abitibi-Témiscamingue, en un vaste réseau aux dimensions du territoire.

VERS L'UNIVERSITÉ DE LA FRANCOPHONIE

ANNE GILBERT

Université d'Ottawa
Coordonnatrice du Réseau de la recherche
sur la francophonie canadienne

Le titre de la séance « L'université et la francophonie canadienne » m'a d'abord laissée perplexe. Comme, en cette fin de millénaire, la lecture de la réalité sous forme de bilan et perspectives est à l'honneur, devais-je l'interpréter comme une invitation à analyser l'engagement actuel de nos universités envers la francophonie canadienne et la portée des mécanismes existants de la coopération interuniversitaire? Ou pouvais-je me permettre de voir plus loin, et discuter plutôt de l'espace universitaire francophone qui est ultimement visé par cette coopération, celui qui s'élaborera autour de l'Université de la francophonie, telle qu'elle devrait exister, telle qu'elle existera.

Bien entendu, j'ai profité de l'absence de directives claires de la part de l'organisation du colloque — je les en remercie d'ailleurs — pour choisir plutôt cette seconde alternative. Ma communication porte sur l'Université de la francophonie telle qu'elle devrait bientôt voir le jour, si les porteurs du dossier d'une université au service de la francophonie canadienne décident de passer véritablement à l'action : je présenterai ce qui constitue la mission de cette Université de la francophonie à créer, notamment en ce qui a trait à son rapport aux communautés francophones du pays, pour traiter ensuite de ce que doit être son organisation.

NOTE

1. Ce texte est tiré du premier chapitre de mon livre *L'Université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*, Sainte-Foy, PUQ, 1994. On y trouvera tout l'appareil de références sur lequel est construit le propos.